



Commission administrative paritaire du corps des techniciens de recherche

Compte rendu des avis émis lors de la CAP du 14 mai 2019

L'ordre du jour de la CAP était le suivant :

1. Examen du règlement intérieur
2. Désignation des représentants du personnel amenés à siéger en commission de réforme de l'administration centrale
3. Approbation du procès-verbal de la CAP du 09 octobre 2018 ;

1 – Approbation du Règlement Intérieur :

Le règlement intérieur de la CAP compétente à l'égard du corps des techniciens de recherche est approuvé à l'unanimité.

2 – Désignation des représentants du personnel amenés à siéger en commission de réforme de l'administration centrale :

Mmes Nathalie CAHOREAU et Emmanuelle ALLART sont nommées comme représentantes du personnel pour les commissions de réforme de l'administration centrale.

3 – Approbation du procès-verbal de la CAP du 09 octobre 2018 :

Le procès-verbal de la CAP du 09 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Les avis émis par la C.A.P des techniciens de recherche constituent un acte préparatoire à la décision du ministre de la Culture.

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction des métiers et des carrières
Bureau de la filière scientifique et de l'enseignement
Gestionnaire du corps : Isabelle GIBERT